

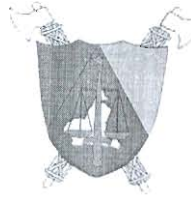
REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'OUEST

DEPARTEMENT DU HAUT NKAM

PREFECTURE DE BAFANG

SECRETARIAT PARTICULIER



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

WEST REGION

UPPER NKAM DIVISION

BAFANG DIVISIONAL OFFICE

PRIVATE SECRETARIAT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 01/AONO/F33/CDPM/2021 DU 23/03/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE
L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE DE BANWA

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), MINEDUB : EXERCICE 2021

IMPUTATION : « »

1. Objet de l'Appel d'Offres

Le Préfet du Haut-Nkam (Autorité Contractante) lance pour le compte du Ministère de l'Education de Base et sur financement du Budget d'Investissement Public exercice 2021. un appel d'offre national ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation de l'Inspection d'Arrondissement de l'Education de Base de Banwa.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent tous les corps d'état prévus au cadre du devis quantitatif et estimatif, notamment :

- Travaux préliminaire
- Maçonnerie, élévations
- Charpente et couverture
- Plafonnage
- Menuiserie bois et métallique
- Peinture
- Electricité
- Plomberie

3. Délai d'exécution :

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations objet du présent Appel d'Offres est de Trois (03) mois à compter de la notification de l'Ordre de Service de démarrage de celles-ci.

4. Allotissement :

Sans objet.

5. Coût prévisionnel :

Le coût prévisionnel de ces travaux est de treize millions (13 000 000) de francs CFA.

6. Participation et origine :

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun, justifiant de bonnes aptitudes en matière de travaux de construction et réhabilitation de bâtiment.

7. Financement :

Les prestations objet du présent Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence sont financées par le Budget d'Investissement Public, exercice 2021, Imputation : « ».

8. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **Trois cent Vingt Cinq mille (325 000) de francs CFA**, établie par une banque de premier ordre ou compagnies d'assurance agréées par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre Compagnies d'Assurance agréées par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

NB : Les chèques, même certifiés, ne sont pas acceptés en lieu et place des cautions de soumission.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier d'Appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent Avis dans les Services de la préfecture de Bafang.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Dès publication du présent avis, le dossier peut être obtenu dans les Services de la préfecture de Bafang, sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable, de **Trente mille (30 000) FCFA**, payable au trésor public contre quittance au titre des frais d'achat de dossier.

11. Remise des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tels, seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire, et déposées à la préfecture de Bafang, le 19/04/2021 à 10 heures ; heure locale et devront porter la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 01/AONO/F33/CDPM/2021 DU 23/03/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE
L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE DE BANWA
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2021
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

12. Ouverture des plis

L'ouverture des plis sera faite en un (01) temps et en trois étapes

- 1ere étape . Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume I),
- 2ème étape . Ouverture de l'enveloppe B contenant les pièces techniques (Volume II),
- 3ème étape : Ouverture de l'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume III)

Cette ouverture aura lieu le 19/04/2021 à partir de 11 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés, dans la salle des actes de la préfecture, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

13.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- Absence d'une de la caution de soumission au terme de la séance d'ouvertures des offres ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Non satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels ;
- N'avoir pas compléter une pièce administrative au bout de 48 heures ;
- Ne pas figurer dans la liste des entreprises suspendues de la commande publique.

13.2. Critères essentiels

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

N°	Activité	Appréciation Oui/Non
A)	Personnel d'encadrement (référence, qualification et CV)	
B)	les références de l'entreprise	
C)	la disponibilité du matériel et des équipements essentiels	
D)	Délai d'exécution	
E)	l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières	

Les détails sont indiqués dans la grille d'évaluation des offres.

14. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Préfecture de Bafang.

24 MARS 2021

Copie

- DDMINMAP/HNK ;
- DDMINEPAT/HNK
- ARMP/OU ;
- CDDPM ;
- AFFICHAGE

Bafang, le 23/03/2021

LE PREFET DU HAUT NKAM,
(Autorité Contractante)

